



## Déclaration préalable du Sgen-CFDT

CTSD des Yvelines, le 22 janvier 2021

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, bien sûr, en préambule, à remercier l'ensemble des services pour les documents fournis très complets qui permettent une réelle lisibilité. Les informations apportées sur les collègues sont éclairantes. Et nous aimerions, dans la mesure du possible, avoir les mêmes pour les lycées (IPS, marge, effectifs par niveaux, au moins pour les niveaux 2ndes, 1eres et Terminales générales).

Il serait un peu stérile d'évoquer, ici, les réformes nationales de notre grande Maison Education Nationale puisque nous sommes dans une instance départementale, donc nous ne parlerons pas du projet scandaleux de décentralisation de la médecine scolaire, de la formation initiale des enseignants et CPE qui ne renforcera pas l'attractivité de nos métiers et, plus près de nous dans le temps, des incertitudes de modalités du bac 2021 (réponse partielle obtenue hier seulement)... Non, nous parlerons par contre de l'épuisement actuel des personnels de l'Education Nationale tel que nous le constatons au quotidien dans notre département (pas le seul bien sûr au vu de nos échanges) : conditions sanitaires et réformes pèsent lourd sur les épaules des personnels et que dire des élèves qui les subissent de plein fouet ?

Juste une petite remarque au passage : les élèves et les professeurs notent cependant l'effet bénéfique de demi-classes, au lieu de classes entières de 36 élèves, leur permettant de travailler avec les élèves présents dans de meilleures conditions malgré les limites du système hybride mis en place ; mais la nécessaire baisse des effectifs n'est-elle pas une lapalissade dans l'Education Nationale qu'on aura beau répéter mille fois sans qu'elle soit jamais entendue !

Aujourd'hui, nous aurions aimé souhaiter tous nos vœux de prospérité pour l'année à venir à l'Education Nationale mais on ne présente pas ses vœux de bonne santé à quelqu'un de gravement malade. Un remède efficace, comme une injection d'heures et de moyens à la hauteur des besoins, serait bienvenu au lieu des placebos qui lui sont administrés car ces derniers n'ont aucun effet, même psychologique, sur les acteurs de l'Education Nationale. Depuis plusieurs siècles, nous savons que des saignées ne remettent pas un malade sur pied... Visiblement, ce savoir n'a pas été assimilé par ce ministère aux oreilles bouchées. S'agit-il de voir jusqu'à quand le malade pourra endurer les privations ? La corde sera-t-elle encore limée un peu plus chaque année pour pouvoir constater a

posteriori qu'elle était bien sur le point de craquer ?

Le Sgen-CFDT va juste illustrer son propos par les chiffres fournis en vue de ce CTSD : l'an dernier, à la même époque, nous avons constaté 848 élèves de plus prévus avec des moyens identiques, cette année, ce sera 1909 élèves de plus (33 en Segpa, 975 en collèges et 901 en lycées) et des moyens qui n'augmentent pas dans les mêmes proportions : de date à date, on peut constater que c'est +5,5h en Segpa, - 55h en collège et + 524,02h en lycée. Cependant si l'on compare ce qui a été réalisé rentrée 2020 à ce qui est prévu pour la rentrée 2021, c'est 948,15 heures de moins dans les DGH. Vous comprendrez que nous avons donc d'autant plus hâte de connaître le montant des heures de l'enveloppe de réserve !

L'an dernier, le Sgen-CFDT disait que nous verrions les méfaits de la réforme pour les lycées professionnels avec la réduction des heures en Terminale. C'est chose faite, tout en chargeant un peu plus avec des projets qui peuvent être motivants, telle la réalisation du chef-d'oeuvre ou la co-intervention, mais qui demandent un investissement conséquent des enseignants avec un temps imparti dérisoire qui a été pris sur la somme de nos anciennes grilles horaires et au détriment de nos enseignements s'appuyant sur des programmes ambitieux (Il n'y a plus que 2h par semaine de Lettres-Histoire-Enseignement morale et civique en CAP, pensez-vous que nous accomplirons des miracles?)

Mais revenons à l'objet de ce CTSD : le compte n'y est pas et cela se réglera sans doute au mois de juin par une nouvelle progression des HSA ! Nous constatons, d'ailleurs, une augmentation du taux de pression des heures supplémentaires avec une augmentation moyenne prévue en janvier (et souvent plus forte en septembre) de 0,55 % en collège et 0,73 % en lycée, avec des hausses très marquées à Vaucanson, Ferry, Bolland, Emilie de Breteuil, Galois et Poquelin. Et nous ne saurions nous satisfaire de la réponse selon laquelle ces HSA sont absorbées : nous savons que, si certains collègues en ont besoin pour vivre décemment dans notre département, d'autres les prennent à regret mais pour ne pas désorganiser les services ou parce que les consignes des inspecteurs préconisent, en lycée professionnel, de ne plus scinder les heures de lettres-histoire ou maths-sciences entre collègues ! Nous avons aussi des craintes face aux refus de temps partiels auxquels les collègues pourraient faire face, car il faut absorber les heures supplémentaires, et le Sgen-CFDT sera particulièrement vigilant sur ce point car les demandes de ces collègues, même pour celles qui ne sont pas de droit, correspondent à un réel besoin des personnes. Dans ces conditions, il est impossible de mettre en oeuvre un réel travail d'équipe et de coordination lorsque la charge de travail des collègues s'alourdit. Tout ceci ne fait qu'aggraver la pression déjà lourde sur les épaules des enseignants du 2nd degré !

Enfin, nous savons d'expérience que le retrait d'heures postes dans plusieurs établissements se fera ressentir durement dans notre prochain CTSD des Mesures cartes scolaires avec des suppressions de

postes et des difficultés pour les collègues concernés. Nous vous demandons donc une vigilance accrue sur ce dernier point. Et par la même occasion, une consultation attentive des conseils pédagogiques dans les établissements pour une réflexion commune qui ne peut qu'être bénéfique.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs de votre attention.

Le Sgen-CFDT de l'académie de Versailles pour le CTSD 78

contact : [versailles@sgen.cfdt.fr](mailto:versailles@sgen.cfdt.fr)